



# SOMME TOUTE ARDÈCHE

## Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

### Les éléments à retenir :

#### Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 3,6% (+0,1 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 4,7%
- 11 212 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -9,4% en un an contre -7,6% en région)

#### Page 6 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 11,1% (+1,0 point en un an ; +0,8 point en région)
- 25 076 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+10,1 % en un an ; +10,0% en région)
- 560 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

#### Page 8 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 262

## Le contexte départemental

Dans son ensemble la population ardéchoise est la plus vieillissante de la région (indice de vieillissement de 55,1% ; 39% en Rhône-Alpes) ; inversement l'Ardèche ne regroupe que 5% de la population active rhônalpine et 3,4% de l'emploi salarié privé de la région.

Néanmoins, l'Ardèche possède un tissu économique varié et de qualité, qui allie une tradition industrielle forte et diversifiée, un secteur agricole et artisanal dynamique, et une forte attractivité touristique. Elle se caractérise par son esprit industriel hérité d'un savoir-faire établi autour des secteurs du papier, du cuir, du textile et de la mécanique (21% des industries sont dans la mécanique, 13% dans l'agro-alimentaire et 12% dans le textile).

Dans les secteurs traditionnels, après l'industrie textile en perte de vitesse ces dernières années, le papier, le pesage, les bijoux (70% de la production nationale de bijoux plaqué or) sont encore très représentatifs de l'Ardèche. Les secteurs des matériaux composites, de la mécanique, de l'électronique y sont en pleine croissance (d'après le Conseil général). L'industrie ardéchoise regroupe beaucoup d'entreprises de moins de 500 salariés qui concentrent plus de 70% de l'emploi départemental (50% au niveau national).

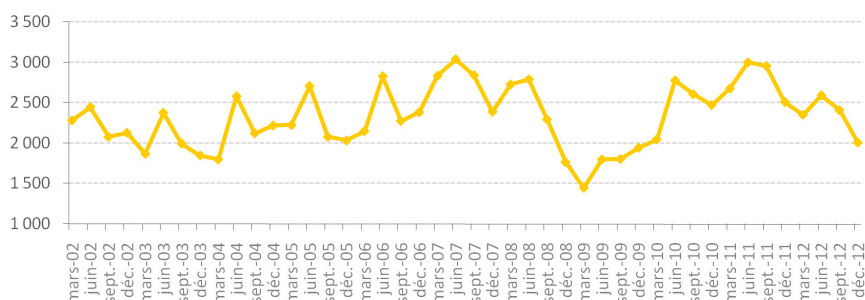
La vie et l'économie ardéchoise s'articulent de plus en plus avec celles de la Drôme et les projets économiques bipolaires se multiplient. Par ailleurs, l'Ardèche a également développé l'économie sociale et solidaire (ESS) ; avec 15% de l'emploi privé, soit 12 850 salariés et 1400 établissements, l'Ardèche est le premier département rhônalpin pour le nombre de salariés employés dans l'ESS. Le taux de chômage (11,1%) est cependant le deuxième plus élevé de la région après la Drôme.

# L'emploi

## ● L'emploi salarié privé

L'Ardèche est le département rhônalpin où, à fin décembre 2012, les missions d'intérim en cours ont le plus régressé en un an (-20,0% ; en Rhône-Alpes : -11,7%). Avec 2008 missions d'intérim en cours fin 2012, l'Ardèche est le département rhônalpin qui a le moins recours à l'intérim (3% de l'ensemble régional).

**Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Ardèche (base 100 : mars 2002)**



Source : Pôle emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

**L'intérim** : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

## Les établissements

L'emploi salarié privé regroupe 63,5 milliers de personnes en Ardèche, soit 3,4% du total rhônalpin. Parallèlement, l'Ardèche ne pèse que 5,1% dans la démographie totale régionale.

La répartition par secteurs économiques des établissements de l'Ardèche souligne l'importance du secteur agricole dans le département (23,2 % des établissements contre 10,6% en moyenne régionale) et par conséquent la faible part accordée aux commerces et services (56% soit 14 points de moins que les 70,1% régionaux).

**Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité en Ardèche**

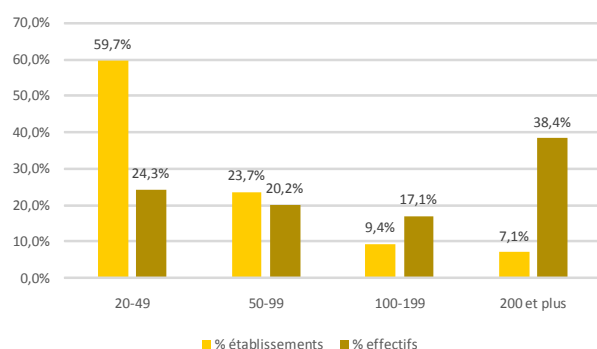
	Nb étab	%	Evol 2009-2010
Industrie	133	38,0%	-4,3%
Construction	46	13,1%	2,2%
Tertiaire	169	48,3%	0,6%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La répartition des 350 établissements assujettis du département, qui, par l'effet de taille supérieure à plus de 20 salariés représente peu le monde agricole, montre une prédominance des établissements industriels (38,0% contre 28,2% en région).

A l'exception des établissements de moins de 20 salariés qui regroupent une proportion plus importante de salariés que la région (39,3%, contre 33,0% en Rhône-Alpes), la répartition par taille des établissements privés ardéchois reste similaire à celle de la région.

**Graphique 3 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, en Ardèche**



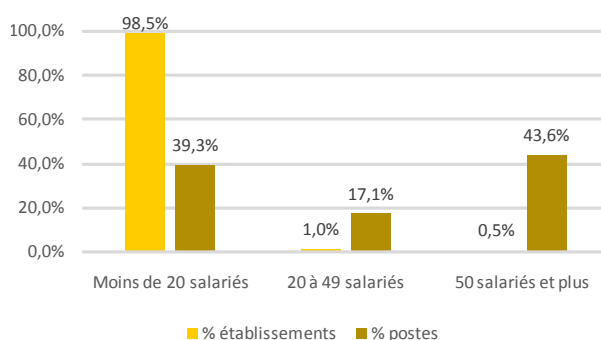
**Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité en Ardèche**

	Nb Etab	%
Agriculture	6 260	23,2%
Industrie	2 171	8,0%
Construction	3 442	12,8%
Commerces et Services	15 106	56,0%
dont Commerces	4 691	17,4%
<b>Total</b>	<b>26 979</b>	<b>100,0%</b>

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

**Assujetti** : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

**Graphique 2 : Les établissements du secteur privé par taille en Ardèche au 01/01/2011**



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Parmi les 350 établissements privés assujettis, ceux d'une taille allant de 50 à 99 salariés constituent une part légèrement plus importante qu'en région (23,7% contre 21,0%).

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

## Les salariés

L'Ardèche est le département rhônalpin où l'emploi salarié privé a le plus régressé entre les troisièmes trimestres 2011 et 2012 (baisse de -1,3% ; en région, évolution de +0,1%). Il s'établit à la fin de cette année d'intervalle à 63,5 milliers, comptant ainsi pour 3,4% dans l'emploi total privé rhônalpin. Les salariés ardéchois sont en grande partie employés dans l'industrie (à 29,4%) ; même si cette proportion a reculé de 2,9% en un an, elle reste supérieure aux 22% observés en région. A l'inverse, en lien avec la structure de l'économie ardéchoise, les salariés relevant du secteur des services sont moins nombreux qu'en Rhône-Alpes (37% contre 43,8% en région).

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

**Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé en Ardèche en 2010**

	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
Industrie	780	59,0%	5,8%
Construction	79	6,0%	16,2%
Tertiaire	459	34,7%	5,0%
<b>Total (y.c. Agr.)</b>	<b>1 321</b>	<b>100%</b>	<b>6,1%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

**Tableau 5 : Les bénéficiaires employés selon la taille des établissements assujettis du privé en Ardèche en 2010**

Taille	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
20-49	291	22,0%	7,0%
50-99	282	21,3%	10,6%
100-199	245	18,5%	-2,4%
200 et plus	503	38,1%	7,7%
<b>Total</b>	<b>1 321</b>	<b>100%</b>	<b>6,1%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

## Les taux d'emploi

Le taux d'emploi à atteindre est de 5,4% en Ardèche. Le taux d'emploi effectivement réalisé est, après celui de la Loire, le plus fort de l'ensemble des départements rhônalpins (3,6%, contre 3,0% en Rhône-Alpes). Les unités bénéficiaires, liées à l'emploi direct, au nombre de 1 092 en 2010, n'ont augmenté que de 2,5% en un an (+8,4% en Rhône-Alpes).

**Taux d'emploi à atteindre** : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

**Taux d'emploi direct** : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

**Attention** : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

**Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Ardèche au 3ème trimestre 2012**

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	29,4%	18,7	-2,9%
Construction	10,2%	6,5	-1,0%
Commerce	15,3%	9,7	0,8%
Services (hors intérim et H.C.R.)	37,0%	23,5	-0,6%

Source : ACOSS\_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

\*HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

Cette prédominance de l'industrie dans l'emploi salarié de l'Ardèche se retrouve parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui, en 2010, étaient à 59,0% dans l'industrie dans le département, soit 22,7 points de plus qu'en Rhône-Alpes (36,3%).

L'effectif total départemental a augmenté moins fortement que l'ensemble des effectifs rhônalpins entre 2009 et 2010 (6,1% contre 10,1% en région).

On retrouve l'importance des établissements assujettis de 50 à 99 salariés dans le volume correspondant des bénéficiaires : ceux-ci sont, pour 21,3% d'entre eux employés dans un établissement de cette taille en Ardèche, alors que sur le territoire total rhônalpin, cette part n'est que de 18,1%.

L'Ardèche est le département rhônalpin où les bénéficiaires de moins de 25 ans sont les moins représentés (1,4%, contre 2,5% en Rhône-Alpes), en lien notamment avec la faible proportion de jeunes dans l'ensemble de sa population. Parallèlement, la part de bénéficiaires ayant une reconnaissance RQTH est, après la Drôme, la plus importante (73,1% contre 66,0% en région) et notamment la part de ceux ayant une lourdeur du handicap (1,4% ; 0,7% en Rhône-Alpes).

**Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis de l'Ardèche**

			Evol./2009
<b>Nombre de bénéficiaires employés</b>		<b>1 321</b>	<b>6,1%</b>
Sexe	Hommes	61,1%	5,0%
	Femmes	38,9%	6,5%
Age	Moins de 25 ans	1,4%	11,8%
	25 à 50 ans	58,3%	4,5%
	Plus de 50 ans	40,2%	6,9%
Reconnaissance retenue	RQTH	73,1%	7,8%
	Rente accident du travail	14,4%	0,5%
Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)		12,5%	6,2%
	CDI	87,3%	1,0%
Nature du contrat	CDD et intérim	12,7%	52,3%
	Durée du temps de travail	Temps plein	73,2%
Ancienneté dans l'établissement	Temps partiel	26,8%	-2,5%
	Moins d'un an	11,7%	48,1%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)	Un an	4,6%	7,1%
	Plus d'un an	83,7%	1,4%
		1,4%	20,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

## La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

L'Ardèche est, avec la Drôme, le département où les établissements ont le moins passé d'accord spécifique pour répondre à leur obligation: seulement 8,3% d'entre eux (contre 11,0% en Rhône-Alpes).

Parmi tous ceux sans accord, la part des établissements ne répondant à leur obligation qu'au travers de l'emploi direct concernent près de la moitié des établissements (47,2% contre 32,5% en région). Les établissements employant directement des travailleurs handicapés, en cumulant éventuellement avec d'autres modalités, est la plus forte de la région (87,2%, pour 77,9% sur le total rhônalpin).

**Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, en Ardèche**

	%	Evol./2009
<b>Emploi direct de travailleurs handicapés</b>	<b>87,2%</b>	<b>-0,7%</b>
Emploi de travailleurs handicapés seulement	47,2%	4,1%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	12,2%	-15,2%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	14,1%	12,5%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	13,8%	-12,0%
<b>Aucun emploi direct de travailleur handicapé</b>	<b>12,8%</b>	<b>-14,6%</b>
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	8,8%	3,7%
Contribution financière seulement (EQZ*)	4,1%	-38,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2,7%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

\* EQZ : Établissement à Quota Zéro

## ● L'emploi salarié public

### Les établissements publics

Même si les établissements regroupant moins de 20 salariés sont en proportion égale dans le département et dans la région (respectivement 92,1% et 93,2%), les salariés de la fonction publique ardéchoise sont davantage concentrés dans ces petites structures (26,0% contre 17,4% en Rhône-Alpes).

Les établissements assujettis d'une taille de 20 à 49 salariés sont en forte proportion (46,8%) par rapport à celle observée sur l'ensemble de la région (36,1%).

**Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille en Ardèche**

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	36	46,8%
50 salariés et plus	41	53,2%
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>100,0%</b>

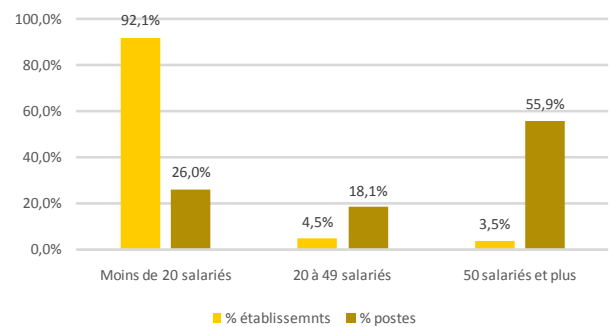
Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

**Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 en Ardèche**

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	5 578	29,6%
FP Territoriale	7 906	42,0%
FP Hospitalière	5 353	28,4%
<b>Total</b>	<b>18 837</b>	<b>100,0%</b>

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAF, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

**Graphique 4 : Les établissements du secteur public selon leur taille en Ardèche au 01/01/2011**



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La fonction publique territoriale occupe 42,0% des salariés de la fonction publique ardéchoise (37,1% en Rhône-Alpes), ce qui se répercute qu'à demi-mesure sur les bénéficiaires de l'obligation d'emploi fortement présents dans la fonction hospitalière (45,9% contre 35,8% au niveau régional).

**Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, en Ardèche**

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	50	10,4%
FP Territoriale	209	43,6%
FP Hospitalière	220	45,9%
<b>Total</b>	<b>479</b>	<b>100,0%</b>

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

36,8% des établissements assujettis ont recours à de la sous-traitance pour remplir leur obligation, ce qui est peu par rapport à l'ensemble régional où ils sont 51,6%. Une très large majorité de ceux qui y ont recours en Ardèche (57,1%) appartiennent à la fonction hospitalière. Après l'Ain, l'Ardèche est le département rhônalpin où la part des établissements qui n'emploient aucun travailleur handicapé est la plus importante.

Le taux d'emploi résultant de l'emploi direct de bénéficiaires par les établissements est de 4,7% (4,8% en région). Le taux d'emploi légal issu de l'ensemble des mises en œuvre pour répondre à l'obligation est quant à lui de 4,8% (5,0% en Rhône-Alpes).

\***Établissements identifiés** : ceux recensés par le FIPHFP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI et/ou ayant complètement renseigné leur questionnaire.

## Les bénéficiaires

En cohérence avec les caractéristiques de l'ensemble de la population, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la fonction publique ardéchoise sont sensiblement plus âgés que l'ensemble régional des bénéficiaires : 69,6% sont âgés de 41 à 55 ans pour 66,4% du même âge en région.

**Taux d'emploi direct** : Rapport du nombre de bénéficiaires à l'effectif total rémunéré (ETR)

**Taux d'emploi légal** : Rapport de la somme du nombre de bénéficiaires et des équivalents bénéficiaires (ou « unités déductibles ») à l'effectif total rémunéré.

**Attention** : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

**Tableau 11 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public en Ardèche**

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	73,9%	Jusqu'à 25 ans	0,0%
		26 à 40 ans	17,4%
Femmes	26,1%	41 à 55 ans	69,6%
		56 ans et plus	13,0%
		<b>100%</b>	<b>100,0%</b>

Source : FIPHFP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

## ● L'offre d'emploi

La baisse de 9,4% enregistrée par le nombre d'offre d'emploi dans le département de l'Ardèche est essentiellement due au fort recul des offres d'emploi occasionnel (-30,0%). La diminution de 5,7% des emplois temporaires, qui représentent près des deux tiers des offres d'emploi (62,4%), a également eu un impact sur cette baisse générale des offres d'emploi.

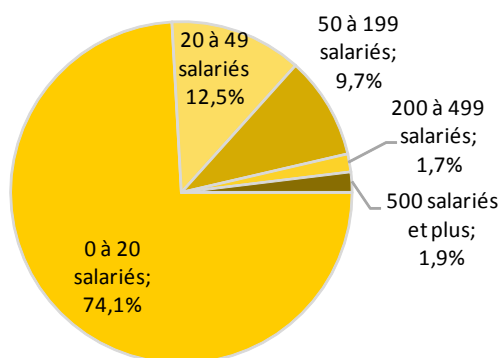
Les offres des entreprises ardéchoises émanent très fortement (dans 74,1% des cas) de petits établissements de moins de 20 salariés (en région : 64,6%).

**Tableau 12 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en Ardèche durant l'année 2012**

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	3 168	28,3%	-8,3%
Emploi temporaire	6 993	62,4%	-5,7%
Emploi occasionnel	906	8,1%	-30,0%
<b>Total</b>	<b>11 212</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,4%</b>

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

**Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Ardèche durant l'année 2012**



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Les emplois saisonniers représentent 59,7% des projets de recrutement des établissements selon l'enquête Besoin en Main d'Œuvre. L'ensemble de ces projets concerne pour un quart l'hébergement et la restauration et pour un autre quart l'agriculture, en lien notamment avec les besoins du tourisme et de la cueillette des fruits. Par ailleurs, 33,9% des projets sont portés par des établissements n'ayant habituellement aucun salarié (contre 18,1% en région) et 27% par des structures de 1 à 4 salariés (20,4% en Rhône-Alpes).

**L'enquête Besoin en Main d'Œuvre** de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

**Définitions** : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois



# Le chômage

## Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

## ● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à fin 2012 sont 10,1% de plus qu'un an auparavant (8,3% en Rhône-Alpes). Les demandeurs des catégories A,B et C sont 25 076 au 31 décembre 2012, soit 5,8% de l'effectif correspondant régional.

Le taux de chômage est de 11,1%, le deuxième plus fort de la région après la Drôme.

**Tableau 13 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Ardèche au 31 décembre 2012**

	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	16 940	61,0%	12,3%
Catégorie B	3 523	12,7%	14,8%
Catégorie C	4 613	16,6%	7,5%
Catégorie D	892	3,2%	6,3%
Catégorie E	1 813	6,5%	-7,1%
<b>Total</b>	<b>27 781</b>	<b>100%</b>	<b>10,1%</b>

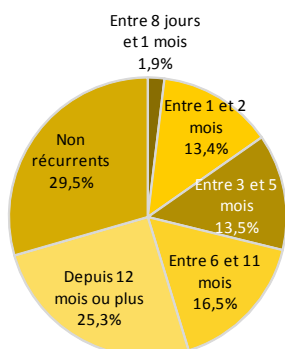
Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012

## ● Les entrées et les sorties du chômage

Le nombre d'entrées au chômage durant le deuxième semestre 2012 (15 467) est identique à celui du deuxième semestre 2011 (variation de -0,1%). Dans 70,5% des cas il s'agit d'une inscription récurrente (69,1% en Rhône-Alpes). La part des fins de contrats parmi les motifs de ces entrées est de 37,4%, soit 5,5 points de plus qu'en Rhône-Alpes (31,9%).

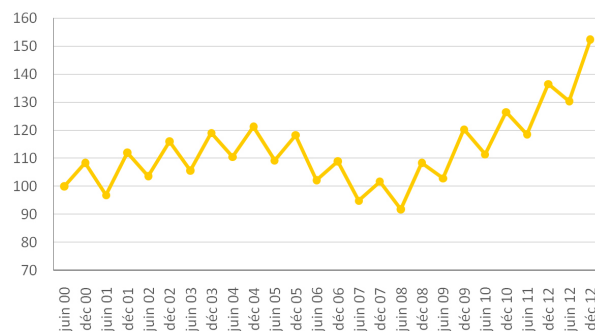
\*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**Graphique 7 : Récurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Ardèche au deuxième semestre 2012**



Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012  
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

**Graphique 6 : Évolutions trimestrielles de la demande d'emploi en Ardèche (catégories A,B et C) (base 100 juin 2000)**



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM

Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

**Tableau 14 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Ardèche au deuxième semestre 2012**

	Effectif	%	Evol. 1 an
<b>Total licenciements</b>	<b>1 327</b>	<b>8,6%</b>	<b>14,1%</b>
<i>Licenciements économiques</i>	443	2,9%	60,5%
<i>Autres licenciements</i>	884	5,7%	-0,3%
<b>Rupture conventionnelle de contrat</b>	<b>763</b>	<b>4,9%</b>	<b>6,6%</b>
<b>Démission</b>	<b>484</b>	<b>3,1%</b>	<b>-9,0%</b>
<b>Fin de contrat</b>	<b>5 790</b>	<b>37,4%</b>	<b>-3,6%</b>
<b>Fin de mission d'intérim</b>	<b>795</b>	<b>5,1%</b>	<b>-8,9%</b>
<b>Première entrée</b>	<b>633</b>	<b>4,1%</b>	<b>23,2%</b>
<b>Reprise d'activité</b>	<b>1 135</b>	<b>7,3%</b>	<b>2,7%</b>
<b>Autres</b>	<b>4 540</b>	<b>29,4%</b>	<b>-0,7%</b>
<b>Total</b>	<b>15 467</b>	<b>100%</b>	<b>-0,1%</b>

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012

Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Les entrées en stage et les arrêts maladie sont des motifs de sortie de Pôle emploi plus souvent enregistrés en Ardèche que dans la région (respectivement 10,0% contre 7,1% et 6,8% contre 4,9% en Rhône-Alpes).

**Tableau 15 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Ardèche au deuxième semestre 2012**

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	2 596	21,8%	-12,2%
Entrée en stage	1 191	10,0%	17,2%
Total arrêts de recherche	1 136	9,6%	2,6%
<i>Arrêt maladie</i>	807	6,8%	12,1%
<i>Autres arrêts</i>	328	2,8%	-3,0%
Changement d'agence	599	5,0%	6,4%
Absence au contrôle	5 176	43,5%	-1,9%
Radiation	579	4,9%	-12,5%
Autres cas	616	5,2%	-22,2%
<b>Total</b>	<b>11 893</b>	<b>100%</b>	<b>-3,9%</b>

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012  
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Au 31 décembre 2012, l'évolution depuis un an du nombre de demandeurs en attente répartis dans les sept agences ardéchoises de Pôle emploi a été de 11,7%, celle d'Aubenas en drainant plus d'un tiers

**Tableau 16 : Les demandeurs inscrits dans les agences locales de Pôle-emploi en Ardèche au 31 décembre 2012**

	Effectif	%	Evol. 1 an
Aubenas	8 846	35,3%	8,8%
Annonay	4 725	18,8%	14,4%
Privas	3 710	14,8%	14,4%
Tournon sur Rhône	2 787	11,1%	13,1%
Le Teil	1 933	7,7%	8,8%
Pierrelatte	1 539	6,1%	10,3%
Valence Ouest	1 536	6,1%	17,0%
<b>Total</b>	<b>25 076</b>	<b>100%</b>	<b>11,7%</b>

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012  
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

## ● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont plus souvent des femmes que dans l'ensemble régional (52,1% contre 50,8% en Rhône-Alpes). Les diplômés de niveau CAP, BEP sont également plus représentés (à 43,3% contre 37,9% en région).

**Précision :** sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manoeuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Le réseau Cap emploi a accompagné durant 2012 des travailleurs munis du diplôme du Bac ou plus dans 30,4% des cas, contre 26,6% dans l'ensemble régional. Par ailleurs ces personnes ont une durée d'inscription au chômage plus courte qu'en Rhône-Alpes : 64,1% y sont depuis moins de 6 mois contre 59,7% en région.

**Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 en Ardèche**

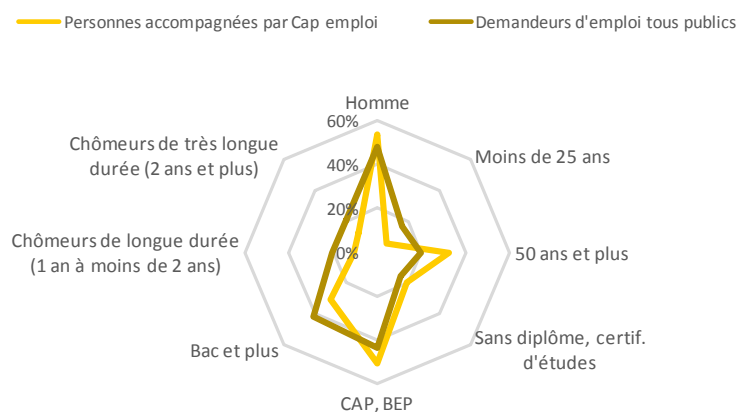
	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	301	53,8%	19,0%
Femme	259	46,3%	23,9%
Moins de 25 ans	34	6,1%	54,5%
De 25 à 49 ans	345	61,6%	20,2%
50 ans et plus	181	32,3%	18,3%
Sans diplôme, certif. d'études	107	19,1%	11,5%
CAP, BEP	283	50,5%	15,0%
Bac et plus	170	30,4%	54,5%
En emploi	7	1,3%	100,0%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	345	64,1%	25,5%
6 mois à moins de 12 mois	67	12,5%	11,7%
1 an à moins de 2 ans	57	10,6%	-8,1%
2 ans et plus	69	12,8%	6,2%
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>100%</b>	<b>21,2%</b>

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

**Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Ardèche au 31 décembre 2012**

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	12 030	47,9%	13,0%
Femme	13 046	52,1%	10,5%
Moins de 25 ans	4 878	16,7%	23,1%
De 25 à 49 ans	17 093	63,2%	22,6%
50 ans et plus	5 819	20,2%	27,9%
Non qualifié	7 749	30,9%	8,3%
Qualifié	17 321	69,1%	13,6%
Sans diplôme, certif. d'études	3 902	15,6%	10,9%
CAP, BEP	10 869	43,3%	11,7%
Bac et plus	10 305	41,1%	12,2%
Moins de 6 mois de chômage	10 541	42,0%	6,2%
6 mois à moins de 12 mois	4 232	16,9%	11,8%
1 an à moins de 2 ans	5 187	20,7%	15,5%
2 ans et plus	5 116	20,4%	20,4%
<b>Total</b>	<b>25 076</b>	<b>100%</b>	<b>11,7%</b>

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012  
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

**Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics en Ardèche**

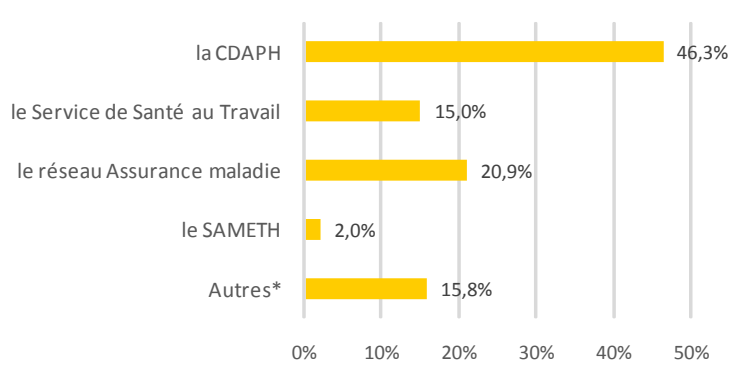
Sources : Rapport d'activité du Cap emploi de Ardèche, Bilan d'activité 2012.  
Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012.  
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

## Le dispositif de maintien dans l'emploi

### ● Les signalements enregistrés en 2012 par la coordination départementale

641 signalements ont été enregistrés par la coordination départementale de l'Ardèche (soit 7,4% des signalements rhônalpins) dont près de 40% se sont avérés sans suite (près de 25% en Rhône-Alpes) (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...). La part des signalements pris en charge se révèle être en dessous de la part régionale (58% contre 69,2% en Rhône-Alpes).

Graphique 10 : Les origines des signalements en Ardèche



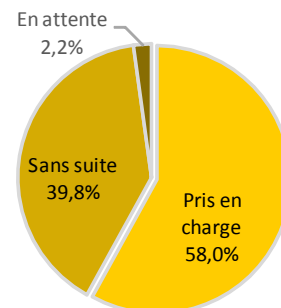
Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

\*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

### ● Les cas traités et clos en 2012

Les cas traités et clos en Ardèche l'ont été dans 57,5% des cas avec la réalisation d'un maintien (55,8% pour Rhône-Alpes) et seulement 16,2% avec un licenciement pour inaptitude, soit 6 points de moins qu'en Rhône-Alpes (22,2%). Parmi, les 74 licenciements prononcés pour inaptitude, 95% résultent de l'absence de poste disponible et compatible avec la situation du salarié et 89% ont bénéficié d'un reclassement externe relayé.

Graphique 9 : Les suites données aux signalements enregistrés par la coordination départementale de l'Ardèche



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

Le SAMETH est peu représenté dans ces signalements (2,0% contre 10,6% en Rhône-Alpes), alors que le réseau d'Assurance maladie y prend une forte part (20,9% pour 11,17% au niveau régional) après les CDAPH.

Tableau 19 : Les cas traités et clos, en Ardèche

	Nombre	%	Evol. 1 an
<b>Nombre de cas traités et clos</b>	<b>456</b>	<b>100%</b>	<b>-0,7%</b>
dont maintiens réalisés	262	57,5%	-3,0%
dont licenciements pour inaptitude	74	16,2%	-11,9%
dont autres motifs de rupture de contrats *	20	4,4%	-23,1%
dont autres motifs **	100	21,9%	26,6%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

\* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...

\*\* retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

### ● Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 426	
Les personnes	Les employeurs
57% de femmes	43% d'employeurs de moins de 20 salariés
46% de personnes âgées de 44 à 55 ans	23% d'employeurs de plus de 100 salariés
56% ayant déjà une reconnaissance CDA	53% d'employeurs du secteur tertiaire
69% ayant une maladie autre que professionnelle	
72% ayant un handicap moteur (principalement)	
48% ayant le niveau CAP, BEP	

A noter : les fortes proportions : 69% de personnes ayant une maladie autre que professionnelle, 43% d'employeurs de moins de 20 salariés (respectivement 57% et 35% en Rhône-Alpes).



Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

## Définitions :

### **Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

### **Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

## Pour plus d'informations...

### **INSEE Rhône-Alpes Conjoncture**

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### **Pôle emploi et le Crédoc**

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2013

### **Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes**

Les chiffres clés de l'Ardèche, édition 2011-2012 sur [www.ardeche.cci.fr](http://www.ardeche.cci.fr)

### **Conseil général de l'Ardèche**

Page économie sur [www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

### **Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI**

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1er janvier 2010.

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site [www.handiplace.org](http://www.handiplace.org) à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
  - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
  - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

[www.handiplace.org](http://www.handiplace.org)



CRDI - Centre Ressources Directh Idee  
35, rue Georges Bonnet  
26000 Valence  
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : [observatoire@handiplace.org](mailto:observatoire@handiplace.org)